

Concours Général de Théologie – Collège des Bernardins
Treizième session, année 2011-2012

LA MISSION

Épreuve écrite.

Durée de l'épreuve : 4h00

Documents autorisés : la Bible (signets autorisés)

Vous traiterez les deux parties dans l'ordre de votre choix.

Première partie : 10 points.

Vous répondrez de façon succincte à **chacune** des questions suivantes.
(chacune de ces quatre questions compte pour 2,5 points)

- 1) Dans quelle mesure peut-on être missionnaire sans parler explicitement du Christ ?
- 2) « L'Esprit Saint est l'agent principal de l'évangélisation » (Paul VI). Quels rôles y joue-t-il ?
- 3) Pourquoi sainte Thérèse de Lisieux, qui n'a pas quitté son couvent, peut-elle être invoquée comme patronne des missions ?
- 4) Peut-on parler de l'incarnation du Fils comme d'une mission ?

Deuxième partie : 10 points.

Vous traiterez **un seul** sujet, à votre choix, parmi les trois sujets suivants.

- 1) L'activité missionnaire est-elle constitutive de l'existence de tout chrétien ?
- 2) À quoi doit veiller un chrétien en témoignant de sa foi ?
- 3) Pourquoi la mission exige-t-elle un discernement des cultures de notre temps ?